



REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE-UN BUT –UNE FOI

3A-Sahel

« Association pour l'Autosuffisance Alimentaire au Sahel »

**PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE D'APPUI EN SEMENCE LOCALE
MIL ET NIEBE DANS LA ZONE DE DOUENTZA
(REGION DE MOPTI)**



Douentza le 08 Juin 2012

Le Président

Hamidou GUINDO

I INTRODUCTION :

Le cercle de Douentza est situé au pays Dogon, au Nord Ouest de la Falaise de Bandiagara, Il est peuplé essentiellement de peuls de Dogons et de Sonrhais, avec une population de 247 794 habitants.

Le Cercle compte 15 communes : Dallah, Dangol Boré, Deberé, Dianwely, Djaptodji, Douentza, Gandamia, Haire, Hombori, Korarou, Koubewel Koundia, Mondoro, Petaka et Tedjé.

Douentza est une zone de production agricole par excellence.

En plus du Sorgho et du Niébé, le Mil est la culture principale de la zone.

Avec l'insécurité alimentaire de l'année 2012 qui a pris de l'ampleur dans la zone, la flambée des prix des céréales qui ne sont pas à la portée des paysans,

la baisse des prix des animaux, le faible revenu des paysans et l'indisponibilité du mil, la semence de mil risque de remplacer la graine à usage alimentaire.

Vue cette situation inquiétante, 3A-Sahel a jugé nécessaire de plaider auprès de vous pour venir en aide aux paysans vulnérables des communes de : **Deberé** (Boundoucoli et Deberé) ; **Koubewel Koundia** (Mougui, Dimatro, Nombori et Tabako) ; **Kéréna** (Kéréna et Douma) ; **Dianweli** (Dianweli Maounde et Dianweli Kessel) ; **Haire** (Tabi, Téga, Toupéré, Gaye et Youna) ; **Pétaka** (Pétaka, Alamina, Alabengouma) ; **Boré** (Ibissa et Kiro) en cherchant un financement pour acheter un stock de semence de mil et de niébé que l'association traitera et distribuera pendant l'hivernage auprès des plus vulnérables en présence des notables du villages.

Pour la pérennisation de cette action un comité sera mis en place pour collecter la semence à la récolte au niveau des bénéficiaires de cette action.

II JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Aujourd'hui la majeure partie des paysans ne dispose pas de semence locale compte tenu de la mauvaise récolte pendant la campagne 2011-2012 (Pluies tardives et arrêt précoce), de l'insécurité alimentaire, de la flambée des prix des céréales, de la baisse des prix des animaux et du faible revenu des paysans.

En raison de cette situation préoccupante, même le paysan qui dispose d'une petite quantité de semence risque de la consommer.

Le paysan qui se retrouve sans semence est exposé pendant l'hivernage ; c'est à dire contraint de travailler dans le champ d'un autre paysan pour avoir de celui-ci de la semence pour ensemercer son champ, quémander, ou utiliser la semence tout venant qui ne s'adapte pas à la zone.

III OBJECTIFS :

- Favoriser l'accès des paysans à la semence au moment approprié ;
- Améliorer le statut social et économique des personnes vulnérables au sein des villages et leur permettre de se consacrer à leur activité agricole sans pression aucune.

IV RESULTATS ATTENDUS

- 5600 personnes (1200 femmes) sont sécurisées sur le plan semencier,
- 300 UPA sont sécurisées en semence de mil local,
- 1120 hectares de terres sont semés en mil,
- 280 hectares de terres sont semés en Niébé,
- 20 comités de pérennisation sont mises en place.

V ACTIVITES DE SEMENCE DE MIL ET NIEBE

1 Activités

1.1. Achat de semences de mil et niébé.

1. 2. Distribution de la semence de Mil local et niébé.

1.1. Achat de semence de mil et niébé:

Cette activité d'achat de semence de mil local et niébé se fera sous forme de collecte dans les villages avec les paysans et en ce qui concerne le niébé l'achat sera fait avec les groupements de femmes et autres paysans détenteurs de semences en présence du gestionnaire de vivres et d'équipements de l'association puis acheminé dans les villages sur des charrettes.

1.2.Distribution de semences :

La semence achetée est traitée et redistribuée aux paysans vulnérables pendant l'hivernage pour les semis et une liste des bénéficiaires est dressée.

Selon le programme, chaque village aura 3 sacs de semence de mil et 2 sacs de semence de Niébé et 15 sachets de produits de traitement de semence.

VI Budget prévisionnel

N°	Rubriques/Activités	Quantité	Prix Unitaire	Montant
01	Achat de semence de Mil	60Sacs	30 000fcfa	1 800 000fcfa
02	Achat semence Niébé	40Sacs	40 000fcfa	1 600 000fcfa
03	Achat produit de Traitement	300 Sachets	1000fcfa	300 000fcfa
04	Manutention	100 Sacs	2000fcfa	200 000fcfa
05	Carburant pour le suivi des activités dans les villages de juin à Octobre 2012	300litres	800fcfa	240 000fcfa
06	Huile Moteur pour 5 mois	10litres	1100fcfa	11 000fcfa
07	Suivi des activités 3 fois /mois	30 jours	5000fcfa	150 000fcfa
TOTAL				4 301 000fcfa

Le montant total de cette activité qui se déroulera en trois étapes (achat, distribution et suivi) s'élève à : **4 301 000 F CFA (Quatre Millions Trois Cent Un Mille Francs Cfa).**